

Benevity Terms of Use

The following terms of use ("**Terms of Use**") apply to the system and services supplied by Benevity, Inc. which include Benevity's workplace solutions (including the Spark solution for donations, volunteering and pro-social "Missions" activity measurement) and Benevity's public-facing website and client-sponsored donation and grants management portal (collectively, the "**System**"). The term "**Benevity**" ("we" and "us") refers to Benevity, Inc. and its affiliates. By using our System, you, the System end user ("you" or "your") agree to the following terms. Your continued use of the System will be deemed acceptance by you of these Terms of Use. For assistance with the use of the System, you should consult the user information located under the applicable "Help" section(s) of the System, as well as the applicable FAQ's. For an explanation of Benevity's collection, use and storage of personal information, please read Benevity's privacy policy.

1. Your Profile and Account Responsibilities

You warrant that all information you submit to the System profile pages is accurate and agree that you will keep it current. If we have grounds to suspect that your profile information is untrue, inaccurate or incomplete, we have the right to suspend or terminate your System account. It is your responsibility to maintain the confidentiality of your System password, and you are responsible for and you authorize us to effect and act upon any changes, instructions and activities that are made to your System account using your password. You agree that we may send you important information and notices regarding the System and your account via your work email. Each individual person is limited to one account on the System. You are responsible for all activities that occur in your System account. You shall treat other System users with courtesy and respect. You shall not: impersonate any other person or allow any other person to impersonate you or utilize your account on the System; intentionally interfere with the operation of the System; intentionally interfere with any giving program for the facilitation of donations (a "**Giving Program**") such as a public-facing giving program managed by a client sponsor ("**Corporate Sponsor**") or a workplace giving program managed by your employer, in some cases together with a matching partner ("**Matching Partner**") such as a charitable foundation connected with your employer. You shall not submit any link or content: in exchange for payment or other consideration from another person or entity; that infringes or violates the intellectual property or other rights of any person or entity; that breaches any duty of confidentiality that you owe to anyone; that is harassing, defamatory, abusive, lewd, pornographic, obscene or otherwise objectionable or contains or installs any viruses, worms, bugs, Trojan horses, malware or other code, files or programs designed or having the capability to disrupt, damage or limit the functionality of any software or hardware or contains false or deceptive language, unsubstantiated or comparative claims regarding Benevity's or others' products, advertising, commercial referrals, spam, chain letters, or any other solicitation, including solicitation of lawsuits. We reserve the right, in our sole discretion and without prior notice to you, to remove any content submitted or posted by you to the System pages.

2. Releases and Limitation of Liability

NEITHER BENEVITY NOR ANY FOUNDATION (AS DEFINED IN SECTION 7.1) IS LIABLE FOR (A) ANY DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, LOSSES OR EXPENSES, HOWEVER CAUSED, INCLUDING ANY LOSS OF USE, LOST OR INCORRECT DATA, LOST PROFITS, OPPORTUNITY COST, BUSINESS INTERRUPTION, PERSONAL INJURY, OR ANY OTHER ECONOMIC LOSS OR (B) ANY RELIANCE ON INFORMATION PROVIDED ON THE SYSTEM OR OTHERWISE OR ANY DAMAGES YOU MAY SUFFER IF YOU TRANSMIT CONFIDENTIAL OR SENSITIVE INFORMATION TO US OR IF WE COMMUNICATE SUCH INFORMATION TO YOU AT YOUR REQUEST OR DAMAGE RESULTING FROM FAILURE OF EQUIPMENT, THE INTERNET OR THIRD PARTY SYSTEM FAILURE.

Notwithstanding the foregoing paragraph, if you suffer loss or damage arising out of our error and such loss or damages were under the sole control of us and due to the negligence of us then we will be liable for such loss or damage to you in an amount not to exceed the equivalent of \$100.00 USD in the aggregate. The limitations of

liability and releases in these Terms of Use apply only to the extent permitted by the laws of the jurisdiction which apply to you and shall apply regardless of how caused and under any theory of liability, including without limitation, negligence (in whole or in part), strict liability, breach of contract, or otherwise of the party whose liability is limited or released, and shall extend to Benevity, the applicable Foundation and its and our directors, officers, employees, agents and representatives and shall survive completion of the services and termination of these Terms of Use for any reason.

Either your employer or the Corporate Sponsor, as applicable, or Benevity may, in its sole discretion, suspend your participation in any Giving Program or your use of the System for any reason with or without notice. Benevity or your employer or the Corporate Sponsor, as applicable will contact you by email at the address provided in your user profile or other contact information on the System to attempt to resolve the matter underlying the suspension. Upon disqualification due to lack of resolution, your account or access may be closed, you will no longer have any rights under these Terms of Use.

3. Arbitration

Where enforceable, the following mandatory arbitration provisions apply to you: Any claim, dispute or controversy (whether in contract or tort, pursuant to any statute or regulation, or otherwise, and whether pre-existing, present or future) arising out of or relating to (a) these Terms of Use; (b) the System; (c) any Foundation; (d) oral or written statements, agreements, advertisements or promotions relating to the System and these Terms of Use, a Foundation, any Giving Program, or your employer's, or a Corporate Sponsor's or a Matching Partner's Giving Program agreement with you; or (e) the relationships created as a result of or in connection with these Terms of Use (including, your relationship with Benevity and relationships with third parties) (each such claim, dispute and controversy, a "**Claim**"), shall be referred to and determined by a sole arbitrator, to the exclusion of the courts, and you agree to be bound by the determination of the arbitrator. You hereby waive any right you may have to commence or participate in any class action against Benevity or the Foundation related to any Claim and, where applicable, you also agree to opt out of any class proceedings against Benevity or the Foundation. Arbitration of Claims shall be conducted in the English language and unless otherwise required by a mandatory law of a member state of the applicable jurisdiction, the law to be applied in any arbitration shall be as indicated in Table 1 below, if you have access to donation functionality. If you do not have access to donation functionality, then the governing law of these Terms of Use is the State of New York. The arbitration will be conducted under the Rules of Arbitration to the International Chamber of Commerce (the "**ICC**") in accordance with ICC rules and will be held in the state of New York or another location agreed to by us. Notwithstanding the above, Benevity shall be entitled (without limitation of any other rights or remedies otherwise available to Benevity) to seek an injunction from a court of competent jurisdiction prohibiting the continuance or recurrence of any breach of this Agreement.

4. Miscellaneous

4.1 Notwithstanding the governing law of any agreement between you and your employer or a Matching Partner or a Corporate Sponsor, as applicable, if you have access to donation functionality through the System, these Terms of Use are governed by the laws that correspond to your "Instance" of the donation solution that is set forth above Table 1 below. (Your "**Instance**" is the version of the donation solution that is set forth above Table 1 below, which corresponds to the jurisdictional location of the Foundation presented to you in such solution.) If you do not have access to donation functionality, the governing law of these Terms of Use is the State of New York. The designated choice of law in this Section 4.1 shall apply without regard to such jurisdiction's conflict of laws rules, and these Terms of Use shall be construed and interpreted in accordance with the applicable law. If any provision of these Terms of Use is invalid or unenforceable, the invalidity or unenforceability of such provision will not affect the validity or enforceability of the remaining provisions of these Terms.

- 4.2 These Terms of Use constitute the entire agreement between you, your employer or Corporate Sponsor, as applicable, Benevity and the Foundation (if applicable) regarding the matters addressed in these Terms of Use and your utilization of the System.
- 4.3 You agree to hold Benevity, the Foundation and your employer or Corporate Sponsor, as applicable, and their respective directors, officers, agents, employees, affiliates, successors and assigns (collectively, the “**Indemnitees**”) harmless from and against all liability, causes of action, tax liability, penalties, costs and claims, and will reimburse the Indemnitees’ reasonable and actual expenses incurred in connection therewith (including legal fees and costs), arising from or related to your use of the System and/or participation in any Giving Program including, but not limited to, any breach of these Terms of Use or any fraud, misrepresentation or abuse committed by you in connection with your use of the System and/or participation in any Giving Program or by any other person using your account.

5. Additional Terms of Use (Missions program)

- 5.1 If you have access as a user to Benevity’s “Missions” solution, then this Section 5 applies. You acknowledge that the accuracy of data utilized or collected and/or presented through the Missions solution is not intended to match that of scientific research. Benevity is not responsible for the accuracy or reliability of the information presented.
- 5.2 You acknowledge that neither Benevity nor any Foundation has any liability for any property damage or personal injury (including death) which you may incur due to participation in a Missions activity presented to you in the System.

6. Additional Terms of Use (volunteering program)

If you have access as a user to Benevity’s volunteering solution, then this Section 6 applies.

- 6.1 **Release.** You acknowledge that neither Benevity nor any Foundation has any liability for any property damage or personal injury (including death) which you may incur due to participation in a volunteer opportunity presented to you in the System.
- 6.2 **Giving Accounts.** Your Giving Program with your employer, corporate sponsor or Matching Partner may allow your employer or Matching Partner to provide you with donation currency in a giving account in recognition of volunteer hours that you perform. In such case, you acknowledge that such donation currency is an amount that has been, or will be, donated to the applicable Foundation by your employer, corporate sponsor or Matching Partner, and for which you may only provide Donor Recommendation.

7. Additional Terms of Use (Applicable to Spark employee donation programs and to Benevity’s public-facing donation portals)

If you have access as a donor to a Spark employee donation program or to Benevity’s public-facing donation portal(s), then this Section 7 applies.

- 7.1 **Donations to Foundations.** As outlined in the user information and FAQs located under the “Help” section, the Spark employee donation program and other donation programs use one or more charities (each, a “**Foundation**”) to (a) provide timely donation receipts or acknowledgements to you (b) facilitate the aggregation of donations and employer or Matching Partner matching amounts and (c) facilitate monthly distributions to charities and non-profits (“**Causes**”) in the applicable jurisdiction(s). The current

list of Foundations by Instance is outlined in the chart below and your Instance is set forth above Table 1. In order to utilize this aggregating mechanism and ensure adherence to applicable charity and tax laws, you the donor must acknowledge that your selection of the recipient Cause on the Benevity System (the “**Donor Recommendation**”) is a *recommendation only* to the applicable Foundation. Although as a practical matter this Donor Recommendation is generally followed, the Foundation must retain all discretion as to whether to follow such Donor Recommendation. You further acknowledge that no distribution to a Cause may be used in whole or in part to discharge an obligation that is legally enforceable against you or any other person, or to pay in full or in part for goods or services of more than nominal value (i.e. club memberships, dinners, tuition etc.) or any other private benefit received by you or any other person affiliated with you. You acknowledge that all donations made through the System are non-refundable. Note that you may at any time change your settings on your Personal Dashboard to stop or change future recurring payroll donations or future recurring credit card donations. Such changes will not be effective for the next scheduled payment if such amounts are committed or in process.

Your Instance and applicable Foundation: [CANADA / CANADIAN ONLINE GIVING FOUNDATION](#)

If your employer or the Corporate Sponsor (as applicable) has requested that cross-border donations (“**Benevity One World**”) be activated, you may be able to donate to non-profits or foreign charities through the UK Online Giving Foundation but generally on a non-tax effective basis; and in such case the UK Online Giving Foundation will be the applicable Foundation as related to donations to non-profits that are not registered charities, and to donations to charities outside of the country corresponding to your Instance.

Table 1: Aggregating and disbursing Foundations

The below table is for informational purposes and outlines the different Instances that may be utilized by Benevity’s clients in their Giving Programs:

Instance/Functionality	Foundation	Currency	Typically tax effective?	Governing law
United States	American Online Giving Foundation	USD	Yes – if US taxpayer*	State of New York
Canada	Canadian Online Giving Foundation	CAD	Yes – if Canadian taxpayer*	Province of Alberta
Germany	Haus des Stiftens gGmbH	Euro	Yes – if German taxpayer	Germany
United Kingdom	Charitable Giving	Pound Sterling	Yes – if UK taxpayer*	England and Wales
Ireland	Irish Online Giving Foundation	Euro	Yes – if Irish taxpayer*^	England and Wales

Australia	Australian Online Giving Foundation	AUD	Yes – if Australian taxpayer*	England and Wales
India	India Online Giving Foundation / NASSCOM Foundation	Rupee	Yes – if Indian taxpayer*	England and Wales
Localized instances – currently Israel, Japan, Philippines, Poland, Sweden, Switzerland, South Africa, France, Italy, Singapore and Spain.	UK Online Giving Foundation	Localized currency	No	England and Wales
Global cross-border donations (“Benevity One World”)	UK Online Giving Foundation		No	Governing law of user’s primary Instance
<p>*If you are not a taxpayer in the jurisdiction of the Instance presented to you on the System, you may make donations, but they will not typically be tax-effective. Cross border donations are also typically not tax-effective. Other donations may or may not be tax effective – consult with your own tax advisor.</p> <p>^Tax effective for qualifying donations with accompanying completed CHY4 Certificates.</p>				

7.2 Tax and Tax Receipts. You should consult your own tax and legal advisors respecting the actual tax or other impact of donations made by you through the System. Information is provided by Benevity for informational purposes only and is not intended to provide any legal or tax advice and may not be relied upon as such. If you are not a taxpayer in the jurisdiction of the Instance you are using, any donations you make through the System may not be tax deductible in the jurisdiction in which you are a taxpayer and you should, therefore, consult your own tax and legal advisors respecting the actual tax or other impact of donations made by you through the System. If you are a taxpayer in the applicable jurisdiction and in compliance with these Terms of Use and all other System requirements, you will normally receive a tax receipt (PDF file accessible through the System or by email) with respect to applicable gifts made by or on your behalf to the Foundation, and such receipt will be made available to you: immediately after the donation is made if a one-time payment is made by credit card or PayPal; or upon different timing if you are utilizing payroll giving or recurring donations by credit card or PayPal, and in any event within two (2) months after the end of the year the donation was made (alternatively, depending upon the configuration of the System by your employer, certain of your gifts may be reflected on your employee payroll record). The relevant date of the tax receipt will be the donation date in the tax year in which the amounts were donated to the Foundation in accordance with these Terms of Use. Please note that if you do not provide the required information for tax receipt issuance on or prior to December 31 in any calendar year in which donations have been made by you, you may not be entitled to a receipt for donations made in that year (see the Special Circumstances in section 7.5 below).

7.3 Cause Support and Merchant Fees. All donations by you to the Foundation and disbursed to your selected Cause will be subject to a small percentage fee payable by the charities and deducted by the Foundation from the donation amount (the “Cause Support Fee”) unless paid for by your employer or Corporate Sponsor, as applicable or Matching Partner. **For Benevity’s public-facing donation portal, the Cause Support Fee is 2.9% of the donation amount. For Spark, please consult with your employer or Giving Program administrator to obtain information regarding the applicable the Cause Support Fee percentage.** In the event your donations are made by credit or other payment card the applicable

merchant account charges (“**Merchant Fees**”) will be deducted from the donation amount, unless paid for by employer or Corporate Sponsor, as applicable, or a Matching Partner. To find out the Cause Support Fee percentage applicable to your program and whether your employer or Corporate Sponsor is paying for the Cause Support Fee and/or Merchant Fees check communications from your program administrator. For clarity, the donation amount that will be tax deductible to you, where available, is the amount that you donate before any deductions of any Cause Support Fee or Merchant Fees are applied.

- 7.4 When will the donation be sent to your selected Cause?** In most circumstances, the Foundation will disburse the donation to your selected Cause **during the calendar month that follows the month in which the Foundation received your donation** (e.g. If the Foundation received your donation in January, then it will disburse such donation to your selected Cause in February).
- 7.5 Special Circumstances.** There may be certain circumstances where donation amounts cannot be disbursed to your selected Cause. In circumstances where: (a) Donor Recommendation is not provided (b) a Cause requested as part of Donor Recommendation is no longer registered and in good standing with the relevant regulatory agency or otherwise no longer in our cause database or (c) the Foundation, exercising its discretion, chooses to disagree with or ignore the Donor Recommendation then the Foundation will make the determination of the Cause to which such donation will be made (and the Foundation may consult with your employer or applicable Corporate Sponsor in making such determination). There may be circumstances where a tax receipt cannot be provided to you. In the event that required information for tax receipt issuance has not been provided by you by December 31 in any calendar year in which donations have been made by you; or the Foundation determines that the donation is not properly receiptable by it under applicable law, the Foundation may, among other things: (a) issue the tax receipt to the Corporate Sponsor or your employer or other Matching Partner, as applicable or (b) treat the donation as an anonymous donation and no receipt will be issued or accessible to you. In circumstances where you have not provided sufficient funds equal to allocated donation amounts no donation can be deemed effected and no receipt issued unless and until funds representing the allocated donation amounts can be transferred to the Foundation.
- 7.6 Delay of disbursement by check to Cause.** Disbursement of funds from the Foundation to your selected Cause may be delayed if there are insufficient aggregated donation funds in our System allocated to that Cause to justify the administrative costs of creation and delivery of a check. A check will be delivered to such Cause when there are sufficient aggregated donations or within 14 months, whichever is earlier. Such a delay will not occur if your selected Cause has signed up with us for electronic funds transfer (“**EFT**”), as EFT facilitates monthly transfer of any amount no matter how small, other than in exceptional circumstances.
- 7.7 Your Employer as Agent re: Payroll deductions.** If you are participating in a workplace program and are donating by payroll deduction, by accepting these Terms of Use, you irrevocably direct your employer or its designee to transfer wages owing to you from your employer to the Foundation in the amounts you have designated for donation to the Foundation through the System by one-time or recurring payroll deduction. You acknowledge that with respect to the holding by your employer of such funds until transfer to the Foundation: (a) your employer has agreed to act as agent for the Foundation with respect to such funds until transfer (b) such funds may be commingled with funds received from other users on account of donation amounts earned or provided by such users; (c) your employer or its designee, as agent, has all the powers of a natural person with respect to such funds, including, without limitation, all those necessary to deal with and transfer or gift the funds pursuant to the Terms of Use and any Giving Program; (d) your employer or its designee has no duty to invest the funds; (e) in performing its obligations and duties hereunder, your employer or its designee will exercise the care, diligence and skill that a person of ordinary prudence would exercise in dealing with the property of another person; and (f) Benevity or the Foundation has the right to amend the terms of this agency as it may determine in its sole discretion,

with or without notice to you.

- 7.8 Release.** You acknowledge that Benevity relies on information provided by the Corporate Sponsor, your employer or Matching Partners (as the case may be) with respect to the donation being made and certain matters relating to the presentation and execution of the Giving Program within the System, and you release and forever discharge Benevity with respect to all claims relating to such matters.
- 7.9 Authorization to Deduct Donations from Your Wages.** You authorize your employer to withhold from your wages the total amount of donations you specify through the System or otherwise for the time period you elect, whether a one-time donation, or recurring donation for a certain number of pay periods. You further agree that if your employment is terminated for any reason, your employer may withhold the donations you authorized prior to the date of termination of your employment from your final pay, except to the extent prohibited by law. You represent that this authorization is executed voluntarily and is not made as a condition of employment.
- 7.10 Assumption of Risk and Indemnity.** You agree that use of the System is voluntary and that you are assuming all risk and liability associated with the System, including donations and participating in related activities. You agree that your employer will not assume liability or responsibility for your use of the System, and you agree to that your employer is not liable for any claims, demands, fines, penalties, causes of actions, damages, costs, expenses (including reasonable attorney's fees) or losses arising out of your use of the System, and you agree to indemnify your employer with respect to the same.

8. Additional Terms of Use (Gift Cards)

If you have access to purchase a Benevity charitable gift card or receive a Benevity charitable gift card, then this Section 8 applies.

- 8.1 Gift Cards.** Your Giving Program may allow for you to purchase gift cards. The purchase of a gift card on the System is a donation by you to the applicable Foundation. When you provide such gift card to your chosen recipient, or if you are a recipient of such a gift card, then the recipient will have the opportunity to provide Donor Recommendation (as defined above).

If you have any questions regarding these Terms of Use, your use of the System or any other matter relating to Giving Programs, please contact us at support@benevity.com.

Conditions générales d'utilisation de Benevity

Les conditions générales d'utilisation ci-dessous (les « **conditions générales d'utilisation** ») concernent le système et les services fournis par Benevity Inc., dont les solutions de travail de Benevity (y compris la solution Spark mesurant les activités en matière de dons, de bénévolat et de « missions » prosociales) ainsi que le site Web de Benevity destiné au public et le portail de gestion des dons et des subventions commandité par les clients (collectivement appelés le « **système** »). Le terme « **Benevity** » (« nous » et « notre ») se rapporte à Benevity, Inc. et à ses affiliés. Lorsque vous utilisez notre système, vous, l'utilisateur du système (« vous » ou « votre ») acceptez les conditions dont il est question ci-après. Le fait que vous continuiez à utiliser le système signifie que vous acceptez ces conditions générales d'utilisation. Si vous avez besoin d'aide pour utiliser le système, veuillez consulter les renseignements à l'intention des utilisateurs aux sections d'assistance applicables du système, de même que la FAQ pertinente. Pour savoir comment Benevity recueille, utilise et stocke les renseignements personnels, veuillez prendre connaissance de la politique de confidentialité de Benevity.

1. Vos responsabilités à l'égard de votre profil et de votre compte

Vous attestez du fait que toutes les données que vous inscrivez dans vos pages de profil du système sont exactes et vous convenez de les tenir à jour. Si nous avons raison de croire que les données de votre profil sont fausses, inexactes ou incomplètes, nous avons le droit de retirer votre compte du système provisoirement ou de l'éliminer. Il vous incombe de maintenir la confidentialité de votre mot de passe donnant accès au système. Vous êtes responsable de toute modification, instruction ou activité faite à votre compte du système à l'aide de votre mot de passe, et vous nous autorisez à donner effet auxdites modifications, instructions ou activités. Vous convenez du fait que nous sommes susceptibles de vous envoyer des renseignements et des avis importants concernant le système et votre compte à l'adresse électronique de votre travail. Chaque personne a le droit de n'avoir qu'un seul compte dans le système. Vous êtes responsable de toutes les activités qui sont effectuées dans votre compte du système. Vous devez traiter les autres utilisateurs du système avec courtoisie et respect. Vous ne devez pas faire ce qui suit : vous faire passer pour une autre personne ou permettre à une autre personne de se faire passer pour vous ou d'utiliser votre compte du système; nuire au fonctionnement du système intentionnellement; nuire intentionnellement à un programme de dons en vue de faciliter des dons (un « **programme de dons** »), comme un programme de dons destiné au public et géré par un client-commanditaire (le « **commanditaire** ») ou un programme de dons au travail géré par votre employeur, dans certains cas avec un partenaire jumelé (le « **partenaire jumelé** ») comme un organisme de bienfaisance rattaché à votre employeur. Vous ne devez pas mettre de lien ou de contenu : en échange d'un paiement ou de toute autre considération de la part d'une autre personne ou entité; qui enfreint ou viole la propriété intellectuelle ou les autres droits d'une personne ou d'une entité quelconque; qui enfreint votre obligation de confidentialité à l'égard de qui que ce soit; qui a un caractère harcelant, diffamatoire, abusif, lubrique, pornographique, obscène ou répréhensible, ou encore, qui contient ou installe des virus, des vers, des bogues, des chevaux de Troie, des programmes malveillants ou d'autres codes, fichiers ou programmes capables de perturber, d'endommager ou de limiter la fonctionnalité des logiciels ou du matériel, ou qui renferme du vocabulaire faux ou trompeur, ou des revendications non fondées ou comparatives concernant les produits, la publicité, les recommandations commerciales, les pourriels, les chaînes de courrier électronique ou toute autre sollicitation, y compris la sollicitation de poursuites judiciaires, de Benevity ou d'autres entités. Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion et sans vous prévenir, de retirer tout contenu soumis ou publié par vous sur les pages du système.

2. Renonciations et limitations de responsabilité

NI BENEVITY NI UNE FONDATION QUELCONQUE (COMME DÉFINI À LA SECTION 7.1) NE SONT RESPONSABLES DE CE QUI SUIT : A) DE TOUTE PERTE, DE TOUTE DÉPENSE OU DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU IMMATÉRIEL, PEU EN IMPORTE LA CAUSE, Y COMPRIS TOUTE PERTE DE JOUISSANCE, TOUTE PERTE OU TOUTE INEXACTITUDE DE DONNÉES, TOUTE PERTE DE PROFITS, TOUT COÛT D'OPPORTUNITÉ, TOUTE INTERRUPTION D'EXPLOITATION, TOUT DOMMAGE CORPOREL, OU TOUT AUTRE PERTE FINANCIÈRE; B) DU FAIT DE SE FIER SUR DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LE SYSTÈME OU AILLEURS, OU DES DOMMAGES SUSCEPTIBLES DE DÉCOULER DE LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS OU DÉLICATS QUE VOUS NOUS AUREZ FOURNIS OU DE LA COMMUNICATION DE TELLE INFORMATION À VOUS-MÊME, À VOTRE DEMANDE, OU DE DOMMAGES DÉCOULANT DE PANNES D'ÉQUIPEMENT, D'INTERNET OU DU SYSTÈME D'UN TIERS.

Nonobstant le paragraphe qui précède, si vous êtes la cible de pertes ou de dommages attribuables à une erreur de notre part et que lesdites pertes ou lesdits dommages relevaient exclusivement de l'exercice de nos fonctions et découlaient d'une négligence de notre part, nous serons alors responsable desdites pertes ou desdits dommages, pour un montant ne dépassant pas l'équivalent de 100,00 \$ US dans son ensemble. Les renonciations et les limitations de responsabilité propres à ces conditions générales d'utilisation ne s'appliquent que dans la mesure permise par les lois de la compétence qui vous concerne. Elles s'appliquent peu importe la manière dont elles ont été causées et en vertu de toute théorie de responsabilité, ce qui comprend, mais sans s'y restreindre, la négligence (en totalité ou en partie), la responsabilité stricte, la rupture de contrat ou autre pour la partie dont la responsabilité est limitée ou a fait l'objet d'une renonciation. Elles s'étendent à Benevity, à la fondation concernée de même qu'à ses et à nos administrateurs, dirigeants, employés, agents et représentants, et elles vont au-delà de la livraison des services et de l'expiration des présentes conditions générales d'utilisation, pour n'importe quelle raison que ce soit.

Votre employeur ou votre commanditaire, le cas échéant, ou Benevity peut, à sa propre discrétion, suspendre votre participation à un programme de dons ou à votre utilisation du système pour n'importe quelle raison que ce soit, avec ou sans préavis. Benevity ou votre employeur ou le commanditaire, le cas échéant, communiquera avec vous par courrier électronique à l'adresse indiquée dans votre profil d'utilisateur ou aux autres coordonnées indiquées ailleurs dans le système pour tenter de résoudre le problème à la source de la suspension. En cas de disqualification attribuable à l'absence de résolution, votre compte pourrait être fermé ou l'accès à votre compte pourrait vous être interdit, ce qui signifie que vous ne détiendrez plus de droits en vertu des présentes conditions générales d'utilisation.

3. Arbitrage

Les modalités d'arbitrage obligatoires énoncées ci-dessous s'appliquent dans votre situation lorsqu'elles sont exécutoires : toute réclamation, tout conflit ou toute controverse (de nature contractuelle ou délictuelle, conformément aux lois ou aux règlements applicables, ou autres, antérieurs, présents ou futurs) attribuable ou se rapportant : a) aux présentes conditions générales d'utilisation; b) au système; c) à une fondation; d) à des déclarations verbales ou écrites, des ententes, des publicités ou des promotions se rapportant au système ou à ces conditions générales d'utilisation, à une fondation, à un programme de dons ou à une entente conclue avec vous par votre employeur, votre commanditaire ou un partenaire jumelé relativement à un programme de dons; ou e) les relations nouées en lien avec les présentes conditions générales d'utilisation ou grâce à celles-ci (y compris votre relation avec Benevity et les relations avec des tiers) (chacun desdites réclamations, desdits conflits ou desdites controverses constituant une « **réclamation** ») doivent être déférées à un arbitre unique, qui prendra une décision à ce sujet, sans l'apport des tribunaux, et vous convenez de vous conformer à la décision de l'arbitre. Par la présente, vous acceptez de renoncer à tout droit que vous auriez pu avoir d'intenter un recours collectif ou de participer à un tel recours contre Benevity ou la fondation en lien avec toute réclamation que ce soit et, le cas échéant, vous convenez également de vous retirer de toute action collective intentée contre Benevity ou la fondation. L'arbitrage des réclamations se fera en anglais, à moins d'indication contraire dans une

loi exécutoire d'un État membre de la compétence concernée, et la loi qui sera utilisée pour l'arbitrage sera telle qu'indiquée au tableau 1 ci-dessous, si vous avez accès à la fonctionnalité des dons. Si vous n'avez pas accès à la fonctionnalité des dons, la loi qui régit les présentes conditions générales d'utilisation est celle de l'État de New York. L'arbitrage sera effectué en vertu des règles d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (la « CCI »), conformément aux règles de la CCI, et se déroulera dans l'État de New York ou dans un autre lieu auquel nous aurons consenti. Nonobstant ce qui précède, Benevity a le droit (sans que cela ne restreigne les autres droits ou recours de Benevity) de demander une injonction d'un tribunal relevant d'une compétence concernée pour interdire la continuation ou la récurrence de toute infraction à la présente entente.

4. Divers

- 4.1** Nonobstant la loi qui régit les ententes conclues entre vous et votre employeur, un partenaire jumelé ou un commanditaire, le cas échéant, si vous avez accès à la fonctionnalité des dons par l'intermédiaire du système, les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par les lois correspondant à votre « instance » de la solution de don, comme énoncé au tableau 1 ci-dessous. (Votre « instance », c'est la version de la solution de don indiquée au tableau 1 ci-dessous, qui correspond à l'endroit visé par la fondation qui vous est présentée dans la solution.) Si vous n'avez pas accès à la fonctionnalité des dons, la loi qui régit les présentes conditions générales d'utilisation est celle de l'État de New York. La loi désignée dans la section 4.1 s'applique sans tenir compte des règles de conflit de lois de la compétence en question, et les présentes conditions générales d'utilisation doivent être interprétées conformément à la loi applicable. Advenant qu'une des dispositions des présentes conditions générales d'utilisation s'avère invalide ou non exécutoire, l'invalidité ou l'absence de force exécutoire d'une telle disposition ne nuira pas à la validité ou à la force exécutoire des autres dispositions de ces conditions générales d'utilisation.
- 4.2** Ces conditions générales d'utilisation constituent l'entente intégrale entre vous, votre employeur ou votre commanditaire, le cas échéant, Benevity et la fondation (s'il y a lieu) en ce qui a trait aux questions concernant les présentes conditions générales d'utilisation et votre utilisation du système.
- 4.3** Vous acceptez d'exonérer Benevity, la fondation et votre employeur ou commanditaire, le cas échéant, et leurs administrateurs, dirigeants, agents, représentants, employés, affiliés, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement appelés les « indemnisés ») de toutes obligations, toutes causes d'action, tous impôts à payer, toutes pénalités, tous coûts et toutes réclamations, et vous rembourserez les dépenses réelles et raisonnables des indemnisés engagées à l'égard de ce qui précède (y compris les honoraires d'avocat et les frais judiciaires), découlant de votre utilisation du système et/ou de votre participation à tout programme de dons ou en lien avec de tels programmes, y compris, mais sans s'y restreindre, toute violation par vous des présentes conditions générales d'utilisation ou de toute fraude, toute fausse déclaration ou tout recours abusif commis en lien avec votre utilisation du système et/ou votre participation à tout programme de dons, par vous ou toute autre personne ayant utilisé votre compte.

5. Conditions générales d'utilisation supplémentaires (programme « Missions »)

- 5.1** En tant qu'utilisateur, si vous avez accès à la solution « Missions » de Benevity, la présente section 5 s'applique alors à vous. Vous reconnaissez que l'exactitude des données utilisées ou recueillies et/ou présentées au moyen de la solution Missions n'est pas nécessairement identique à celle des données émanant de la recherche scientifique. Benevity ne se tient nullement responsable de l'exactitude ou de la fiabilité de l'information présentée.
- 5.2** Vous reconnaissez que ni Benevity ni aucune fondation ne sont responsables des dommages matériels ou des lésions corporelles (la mort y comprise) susceptibles de découler de votre participation à une activité de Missions qui vous est présentée par le système.

6. Conditions générales d'utilisation supplémentaires (programme de bénévolat)

En tant qu'utilisateur, si vous avez accès à la solution de bénévolat de Benevity, la présente section 6 s'applique alors à vous.

- 6.1 Renonciation** – Vous reconnaissez que ni Benevity ni aucune fondation ne sont responsables des dommages matériels ou des lésions corporelles (la mort y comprise) susceptibles de découler de votre participation à une activité de bénévolat qui vous est présentée par le système.
- 6.2 Comptes de dons** – Votre programme de dons avec votre employeur, votre commanditaire ou votre partenaire jumelé peut permettre à votre employeur ou à votre partenaire jumelé de vous fournir de l'argent pour dons dans un compte de dons en reconnaissance de vos heures de bénévolat. Le cas échéant, vous reconnaissez que cette forme d'argent correspond à un montant qui a été, ou qui sera, donné à la fondation applicable par votre employeur, votre commanditaire ou votre partenaire jumelé, et pour lequel vous ne pouvez formuler qu'une recommandation du donateur.

7. Conditions générales d'utilisation supplémentaires (applicables aux programmes de dons d'employés Spark et aux portails de dons destinés au public de Benevity)

En tant que donateur, si vous avez accès à un programme de dons d'employés Spark ou à un portail ou des portails de dons destinés au public de Benevity, la présente section 7 s'applique alors à vous.

- 7.1 Dons aux fondations** – Comme indiqué dans les renseignements à l'intention des utilisateurs et les FAQ figurant à la section d'assistance, le programme de dons d'employés Spark et d'autres programmes de dons se servent d'un ou de plusieurs organismes de bienfaisance (pour chacun, une « **fondation** ») a) pour vous fournir, de manière ponctuelle, des reçus ou des reconnaissances de dons; b) pour faciliter le regroupement des dons et des montants de jumelage de la part de l'employeur ou du partenaire jumelé; et c) pour faciliter les attributions mensuelles aux organismes de bienfaisance des compétences applicables. La liste actualisée des fondations de chacune des instances figure au tableau ci-dessous et votre instance est indiquée au-dessus du tableau 1. Afin d'utiliser ce mécanisme de regroupement et de vous conformer aux lois applicables en matière de bienfaisance et d'impôt, en tant que donateur, vous devez reconnaître que votre choix d'organisme de bienfaisance à l'aide du système de Benevity (la « **recommandation du donateur** ») fait office de *recommandation seulement* pour la fondation applicable. De manière générale, la recommandation du donateur est respectée, mais la fondation se réserve le droit d'agir à sa discrétion quant à la recommandation du donateur. Par ailleurs, vous reconnaissez qu'aucune attribution à un organisme de bienfaisance ne peut être utilisée, en totalité ou en partie, pour régler une obligation légalement exécutoire à votre égard ou à l'égard de toute autre personne, ou pour payer, en totalité ou en partie, des biens ou des services dépassant une valeur nominale (comme des abonnements à des clubs, des soupers, des frais de scolarité, etc.) ou pour défrayer n'importe quel avantage personnel reçu par vous ou par toute personne qui vous est affiliée. Vous reconnaissez que tous les dons faits par l'intermédiaire du système ne sont pas remboursables. Veuillez noter que vous pouvez, en tout temps, modifier les paramètres de votre tableau de bord personnel afin de mettre fin aux dons périodiques prélevés sur votre paye ou sur votre carte de crédit, ou encore, afin de modifier ces dons. Ces modifications ne pourront être imputées au prochain paiement si les montants ont déjà été imputés ou sont en cours de traitement.

Votre instance et la fondation applicable : [CANADA / CANADIAN ONLINE GIVING FOUNDATION](#)

Si votre employeur ou votre commanditaire (le cas échéant) a demandé à ce que les dons transfrontières (« **Benevity One World** ») soient activés, il se peut que vous puissiez faire des dons à des organismes de bienfaisance sans but lucratif ou étrangers par l'intermédiaire de la UK Online Giving Foundation, généralement sur une base non fiscale. Dans un tel cas, la UK Online Giving Foundation sera la fondation applicable en ce qui a trait aux dons destinés aux organismes sans but lucratif qui ne sont pas des organismes de bienfaisance enregistrés, et en ce qui a trait aux dons à des organismes de bienfaisance situés à l'extérieur du pays et correspondant à votre instance.

Tableau 1 : Fondations – Regroupements et attributions

Le tableau ci-dessous n'est présenté qu'à des fins d'information. Il indique les différentes instances auxquelles les clients de Benevity peuvent recourir dans le cadre de leurs programmes de dons.

Instance ou fonctionnalité	Fondation	Devise	Typiquement sur une base fiscale?	Lois applicables
États-Unis	American Online Giving Foundation	Dollars américains	Oui – dans le cas de contribuables américains*	État de New York
Canada	Canadian Online Giving Foundation	Dollars canadiens	Oui – dans le cas de contribuables canadiens*	Province de l'Alberta
Allemagne	Haus des Stiftens gGmbH	Euros	Oui – dans le cas de contribuables allemands*	Allemagne
Royaume-Uni	Charitable Giving	Livres sterling	Oui – dans le cas de contribuables du Royaume-Uni*	Angleterre et Pays de Galles
Irlande	Irish Online Giving Foundation	Euros	Oui – dans le cas de contribuables irlandais*^	Angleterre et Pays de Galles
Australie	Australian Online Giving Foundation	Dollars australiens	Oui – dans le cas de contribuables australiens*	Angleterre et Pays de Galles
Inde	NASSCOM Foundation	Roupiés	Oui – dans le cas de contribuables	Angleterre et Pays de Galles

			indiens*	
Dons transfrontières à l'échelle mondiale (« Benevity One World »)	UK Online Giving Foundation	[devise correspondant à votre instance]	Non	Loi applicable de l'instance de l'utilisateur
<p>* Si vous n'êtes pas un contribuable de l'instance qui vous est présentée dans le système, vous pouvez faire des dons, mais en général, ces dons sont faits sur une base non fiscale. Généralement parlant, les dons transfrontières ne sont pas faits sur une base fiscale. Les autres dons peuvent être faits sur une base fiscale ou non. Veuillez consulter votre conseiller fiscal à cet égard.</p> <p>^ Sur une base fiscale pour les dons éligibles accompagnés des certificats CHY4 complétés.</p>				

7.2 Impôts et reçus fiscaux – Il vous incombe de consulter vos propres conseillers fiscaux et juridiques pour toute question sur les incidences fiscales ou autres des dons que vous avez faits par l'intermédiaire du système. Les renseignements qui vous sont fournis par Benevity sont à titre informatif seulement. Ils n'ont pas pour but de vous fournir des conseils juridiques ou fiscaux, et par conséquent, vous ne pouvez pas vous y fier. Si vous n'êtes pas un contribuable dans la compétence de l'instance choisie, les dons que vous faites au moyen du système risquent de ne pas être déductibles de votre revenu imposable dans la compétence où vous êtes contribuable. Par conséquent, vous devriez consulter votre propre conseiller fiscal en ce qui a trait aux incidences fiscales ou autres des dons que vous faites par l'intermédiaire du système. Si vous êtes un contribuable dans la compétence choisie et que vous vous conformez aux présentes conditions générales d'utilisation et à toutes les autres exigences du système, vous recevrez normalement un reçu fiscal (un fichier PDF accessible au moyen du système ou par courrier électronique) pour les dons applicables que vous aurez faits ou qui seront faits en votre nom à la fondation, et ledit reçu fiscal sera mis à votre disposition : immédiatement après que le don aura été fait si un versement unique est fait par carte de crédit ou PayPal; ou à un autre moment donné si vous faites des dons sur votre paye ou des dons périodiques au moyen d'une carte de crédit ou de PayPal, et, dans tous les cas, dans la période de deux (2) mois suivant la fin de l'année pendant laquelle le don a été fait (ou sinon, d'après la configuration du système par votre employeur, certains de vos dons peuvent être indiqués sur votre dossier de paye). Le reçu fiscal portera la date du don de l'année d'imposition pendant laquelle les dons ont été faits à la fondation, conformément aux présentes conditions générales d'utilisation. Veuillez prendre note que si vous ne fournissez pas les renseignements nécessaires pour l'établissement des reçus fiscaux au plus tard le 31 décembre de l'année pendant laquelle vous avez fait des dons, vous risquez de ne pas avoir droit à un reçu pour les dons faits pendant l'année en question (voir la section 7.5, Circonstances particulières, ci-dessous).

7.3 Soutien des organismes de bienfaisance et frais du commerçant – Tous les dons que vous ferez à la fondation, dons qui seront attribués à l'organisme de bienfaisance que vous aurez choisi, feront l'objet de frais moyennant un faible pourcentage prélevés par l'organisme de bienfaisance visé et déduits du montant du don par la fondation (les « **frais de soutien de l'organisme de bienfaisance** », à moins qu'ils ne soient payés par votre employeur ou votre commanditaire, le cas échéant, ou votre partenaire jumelé. **Dans le cas du portail des dons de Benevity destiné au public, les frais de soutien de l'organisme de bienfaisance correspondent à 2,9 % du montant du don. Dans le cas de Spark, veuillez consulter votre employeur ou l'administrateur de votre programme de dons afin de connaître le pourcentage des frais de soutien de l'organisme de bienfaisance.** Si vos dons sont faits au moyen d'une carte de crédit ou d'une autre carte de paiement, les frais applicables du compte de commerçant (les « **frais du commerçant** ») seront déduits du montant du don, à moins qu'ils ne soient payés par l'employeur ou le commanditaire, le cas échéant, ou par le partenaire jumelé. Pour connaître le pourcentage des frais de soutien de l'organisme de bienfaisance qui s'applique à votre programme et pour savoir si votre

employeur ou votre commanditaire paye les frais de soutien de l'organisme de bienfaisance et/ou les frais du commerçant, veuillez prendre connaissance des communications de l'administrateur de votre programme. En bref, le montant du don qui sera déductible de votre revenu imposable, le cas échéant, correspond au montant dont vous faites don avant la déduction des frais de soutien de l'organisme de bienfaisance ou des frais du commerçant.

- 7.4 À quel moment le don est-il envoyé à l'organisme de bienfaisance choisi?** Dans la plupart des circonstances, la fondation attribuera le don à l'organisme de bienfaisance que vous aurez choisi **au cours du mois civil qui suit le mois pendant lequel la fondation aura reçu votre don** (par exemple, si la fondation a reçu votre don en janvier, elle attribuera votre don à l'organisme de bienfaisance que vous aurez choisi en février).
- 7.5 Circonstances particulières** – Dans certaines circonstances, le montant des dons ne peut pas être attribué à l'organisme de bienfaisance que vous aurez choisi. Lorsque : a) le donateur n'a pas fait de recommandation; b) l'organisme de bienfaisance ayant fait l'objet de la recommandation n'est plus enregistré et en règle auprès de l'organisme réglementaire pertinent, ou encore, il ne fait plus partie de notre base de données, ou c) la fondation, à sa discrétion, décide de ne pas se conformer à la recommandation du donateur ou d'en faire fi, la fondation détermine alors à quel organisme de bienfaisance le don sera versé (et la fondation peut alors consulter votre employeur ou le commanditaire dans le cadre de cette décision). Dans certaines circonstances, il se peut qu'un reçu fiscal ne puisse vous être remis. Si, au 31 décembre de n'importe quelle année pendant laquelle vous avez fait un don, vous n'avez pas donné l'information requise pour l'établissement du reçu fiscal; ou si la fondation détermine que le don ne donne pas droit à un reçu en vertu de la loi applicable, la fondation peut faire ce qui suit : a) établir le reçu fiscal au nom de votre commanditaire ou de votre employeur, ou du partenaire jumelé, le cas échéant, ou b) traiter le don comme don anonyme, pour lequel aucun reçu ne sera préparé ou ne vous sera remis. Lorsque vous n'avez pas fourni suffisamment de fonds pour correspondre aux montants des dons promis, lesdits dons ne sont alors pas valides et aucun reçu ne peut être établi, à moins que les fonds représentant les montants de dons promis ne soient transférés à la fondation ou tant qu'ils ne lui ont pas été transférés.
- 7.6 Retard de l'attribution d'un chèque à l'organisme de bienfaisance** – L'attribution des fonds de la fondation à l'organisme de bienfaisance que vous avez choisi pourrait être retardée s'il n'y a pas suffisamment de fonds de dons regroupés dans notre système pour l'organisme de bienfaisance en question, car cela ne permet pas de justifier les frais administratifs liés à la préparation et à la livraison d'un chèque. Un chèque sera livré à l'organisme de bienfaisance en question lorsque le montant des dons regroupés sera suffisant ou dans les 14 mois qui suivent, selon la première occurrence. L'attribution des fonds à votre organisme de bienfaisance ne sera pas retardée si l'organisme s'est inscrit à la méthode de transfert électronique des fonds (« EFT »), car le transfert électronique facilite le virement mensuel des fonds, peu en importe le montant, autre que dans des circonstances exceptionnelles.
- 7.7 Votre employeur en tant qu'agent de déductions sur la paye** – Si vous participez à un programme au travail et que vous faites vos dons au moyen de déductions sur votre paye, en acceptant les présentes conditions générales d'utilisation, vous instruisez, directement, votre employeur ou son représentant à transférer une partie du salaire qui vous est dû par votre employeur à la fondation, selon les montants que vous avez déterminés en guise de dons à la fondation, par l'intermédiaire du système, en versement unique ou en versements périodiques déduits de votre paye. En ce qui a trait à la détention de ces fonds par votre employeur en attendant qu'ils soient attribués à la fondation, vous reconnaissez : (a) que votre employeur a accepté de servir d'agent ou de représentant auprès de la fondation relativement auxdits fonds jusqu'à ce qu'ils soient transférés; b) que ces fonds peuvent être amalgamés avec les fonds reçus d'autres utilisateurs au titre de dons gagnés ou fournis par ces utilisateurs; c) que votre employeur ou son représentant détient tous les pouvoirs d'une personne physique relativement à ces fonds, y compris, mais

sans s'y restreindre, tous les pouvoirs nécessaires pour traiter et transférer ou donner les fonds conformément aux conditions générales d'utilisation et aux programmes de dons; d) que votre employeur ou son représentant n'est pas tenu d'investir les fonds; e) que votre employeur ou son représentant, dans le cadre de ses obligations et devoirs en vertu des présentes, fera preuve d'attention, de diligence et d'habileté au même titre que le ferait une personne raisonnablement prudente avec les biens d'une autre personne; et f) que Benevity ou la fondation a le droit de modifier les modalités s'appliquant audit agent ou représentant, à sa propre discrétion, avec ou sans préavis à votre attention.

- 7.8 Renonciation** – Vous reconnaissez que Benevity s'appuie sur les renseignements fournis par le commanditaire, par votre employeur ou par les partenaires jumelés (le cas échéant) en ce qui a trait au don effectué et à certaines questions se rapportant à la présentation et à l'exécution du programme de dons faisant partie du système, et vous dégagez à tout jamais Benevity de toute responsabilité concernant toute réclamation se rapportant à ces questions.
- 7.9 Autorisation de déduire des dons de votre salaire** – Vous autorisez votre employeur à prélever sur votre salaire le montant total des dons indiqué par l'intermédiaire du Système, ou autrement, pour la période de votre choix, qu'il s'agisse d'un don unique ou de dons récurrents pour un certain nombre de périodes de paie. De plus, vous convenez que, si votre emploi devait prendre fin pour quelque raison que ce soit, votre employeur pourrait prélever sur votre dernière paie le montant des dons que vous avez autorisés avant votre date de cessation d'emploi, sauf dans la mesure où la loi l'interdit. Enfin, vous déclarez que la présente autorisation est accordée volontairement et ne constitue pas une condition d'embauche.
- 7.10 Acceptation des risques et convention d'indemnisation** – Vous convenez que vous utilisez le Système sur une base volontaire, et que vous acceptez tous les risques et toutes les obligations associés au Système, y compris en ce qui a trait aux dons et à la participation aux activités connexes. Vous convenez que votre employeur n'assumera aucune obligation ou responsabilité à l'égard de votre utilisation du Système, vous acceptez que votre employeur ne soit pas tenu responsable à l'égard des réclamations, demandes, amendes, pénalités, causes d'action, dommages, coûts, dépenses (y compris les honoraires raisonnables d'un avocat) ou pertes associés à votre utilisation du Système, et vous convenez d'indemniser votre employeur à cet égard.

8. Conditions générales d'utilisation supplémentaires (cartes-cadeaux)

Si vous avez accès à l'achat d'une carte-cadeau de bienfaisance de Benevity ou recevez une carte-cadeau de bienfaisance de Benevity, la présente section 8 s'applique alors à vous.

- 8.1 Cartes-cadeaux** – Il se peut que vous ayez la possibilité d'acheter des cartes-cadeaux dans le cadre de votre programme de dons. L'achat d'une carte-cadeau au moyen du système constitue un don de votre part à l'attention de la fondation concernée. Lorsque vous remettez ladite carte-cadeau à l'organisme ou la personne de votre choix, ou si vous recevez une telle carte-cadeau, la personne qui reçoit la carte-cadeau a alors la possibilité de faire une recommandation du donateur (comme défini ci-dessus).

Si vous avez des questions au sujet des présentes conditions générales d'utilisation, de votre utilisation du système ou de tout autre aspect des programmes de dons, écrivez-nous à support@benevity.com.